

Les soins à domicile font l'unanimité

Autor(en): **Rein, Frédéric**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Génération plus : bien vivre son âge**

Band (Jahr): - **(2015)**

Heft 73

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-831160>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les soins à domicile font l'unanimité

Les CMS proposent un éventail de services qui permettent aux personnes âgées de rester longtemps chez elles tout en soulageant leurs proches aidants.

Les soins à domicile représentent à la fois un moyen pour les personnes âgées de rester chez elles et un précieux soutien pour leurs proches aidants. En 2013, 2,7 % des aînés suisses en ont bénéficié (50 heures par personne et par an en moyenne). Et tout semble parler en faveur du développement de ce système, comme l'affirme Jean-Jacques Monachon, directeur général de l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD): «Le vieillissement de la population, la

limitation des lits des EMS et le raccourcissement des séjours hospitaliers plaident en faveur des soins à domicile. D'autant plus que les personnes âgées souhaitent rester le plus longtemps possible chez elles.»

Vaud est l'un des premiers à avoir pris le virage des soins à domicile, il y a 25 ans. Depuis, tous suivent cet exemple. «L'impulsion politique existe, mais elle se traduit différemment d'un canton à l'autre. Sur Vaud, Pierre-Yves Maillard soutient forte-

ment cette démarche, poursuit Jean-Jacques Monachon. Le Valais parle aussi de développer ces soins, qui sont souvent meilleur marché que le placement en EMS.» L'épineuse question est désormais de savoir à partir de quel moment cette aide est plus chère qu'un placement. «Cela varie de cas en cas, et dépend notamment de l'implication des proches aidants. Actuellement, on constate que les prises en charge sont de plus en plus lourdes, et les assurances commencent à émettre des réserves, ne voulant parfois pas rembourser la différence du prix qui serait payé en EMS.»

TEXTES: FRÉDÉRIC REIN

PHOTOS: WOLLODJA JENTSCH

«C'est vraiment une antenne-relais»

L'une affiche une bonne forme, l'autre est en délicatesse avec sa santé. Si Muriel n'a que 3 ans de moins que Dominique, un monde les sépare. Un étage aussi, puisque Dominique vit au rez-de-chaussée de la petite maison de Vallorbe que possèdent sa cadette et son mari. «Ma sœur cumule un grand nombre de pathologies, comme du diabète et des problèmes cardiaques, explique Muriel, aide-infirmière de profession. Comme elle n'allait pas bien du tout depuis le décès de son mari, nous avons décidé de l'accueillir il y a 8 ans, sans quoi elle aurait dû être placée en appartement protégé.» Depuis juin, Muriel a décidé, avec

l'accord de Dominique, de faire appel aux services à domicile du CMS pour des soins aux pieds. «J'ai beau être du sérail, la dimension émotionnelle rend la situation particulière, concède Muriel. Je préfère ne pas m'impliquer dans l'aspect médical. Le soutien du CMS est rassurant. Je le vois comme une antenne-relais à laquelle je pourrais faire appel plus fréquemment si l'état de ma sœur se dégradait. Par contre, si elle devait se retrouver dans un fauteuil, l'espace restreint de son logement nous obligerait à penser au placement.» Dominique, le sait bien et l'accepte. En attendant, elle dit apprécier cette démarche qui lui permet de rester à la maison. Muriel en parle comme d'une petite entreprise familiale: «Mon mari est son curateur, son fils fait ses courses et

MURIEL JOST

(58 ANS) AIDE SA
SŒUR DOMINIQUE
HENRY (61 ANS),
À VALLORBE (VD)



amène son linge à la laverie. Quant à moi, je lui apporte notamment son repas de midi.»

Comment gèrent-ils les vacances?

«Si elles durent moins d'une semaine, le CMS s'occupe des douches en plus des soins et nous faisons appel aux services des repas à domicile.»



« Grâce à ce système, tout le monde est gagnant »



Garder Rose à la maison s'est imposé comme une évidence pour les Reymond. «Au Maroc, d'où je viens, ce n'est pas imaginable autrement», atteste Naima. Grâce au soutien du CMS, la belle-fille de Rose peut ainsi poursuivre une activité professionnelle. «Après l'AVC de ma mère, en 2009, le CMS a pris contact avec nous, se souvient Jean-Marc. Comme nous habitons deux appartements séparés d'une même maison, cela a facilité les choses. Même quand nous partons en week-end ou en vacances, nous la prenons. Elle est venue plusieurs fois avec nous au Maroc! Il nous est toutefois aussi arrivé de la placer en EMS pour un court séjour.» Sa volonté et son tintebin assurent à Rose une bonne autonomie. «Le

CMS passe chaque matin et chaque soir pour l'aider dans sa toilette, deux fois par semaine pour la douche et les repas, et chaque quinzaine, une auxiliaire vient lui faire son ménage», détaille Naima. La vie de la famille est rythmée de rituels. «Quatre fois par semaine, nous mangeons ensemble; un moment de convivialité, où les trois générations sont réunies», note Jean-Marc. En quittant la maison, la petite famille s'arrête toujours chez Rose pour s'assurer que tout va bien. Le soir, Naima ou Jean-Marc descend lui souhaiter une bonne nuit et vérifier que les plaques de la cuisinière sont éteintes. Sans oublier tous ces petits

JEAN-MARC REYMOND

(51 ANS) ET SA FEMME AIDENT ROSE (85 ANS), À VAULION (VD)

moments de bonheur au quotidien, comme quand Sarah (6 ans) et Yanis (3 ans) viennent jouer chez leur grand-mère. «Grâce à ce système, tout le monde est gagnant. Ma maman peut rester à la maison, et toute la famille profite de sa présence. Nous sommes décidés à la garder à la maison aussi longtemps que possible», affirme Jean-Marc. Rose se rend une fois par semaine à l'EMS de Croy pour voir ses amies et jouer aux cartes. Une bonne transition, si placement il devait un jour y avoir. «J'y suis prête, mais je préfère évidemment rester auprès de ma famille», lâche-t-elle avec un grand sourire.